

Résidence PEN ALLE 2014-2018

Nos priorités ou préconisations générales	· Une continuité de service et une coordination managériale à renforcer et poursuivre au-delà de la semaine et de la journée : week-ends et nuit.
	- Des garanties sur les droits et libertés des personnes à conforter (en relation avec le comité éthique du Pôle).
	Des formations sur la bientraitance à poursuivre
	- Une politique d'animation plus affirmée et ambitieuse à développer.
	- Une culture de l'évaluation dans le cadre des projets personnalisés à encourager et la coordination pluridisciplinaire à renforcer.
	Des efforts à poursuivre dans la prévention de certains risques
	- Les efforts de professionnalisation et d'analyse des pratiques à poursuivre dans le domaine de l'hygiène des locaux, de la sécurité alimentaire, du soin, de l'animation...
	- Garantir l'évolution des professionnels au regard de l'évolution de la grande dépendance des personnes accueillies.
	- Des temps et des moyens insuffisants pour mener à bien les progrès visés.

Résidence PEN ALLE 2014-2018

Les axes d'amélioration autour des thématiques de références	1. Les conditions d'élaboration et de mise en œuvre du PE ou du service et l'organisation de la qualité de la prise en charge ou de l'accompagnement des usagers	- Veiller à adapter en continu le PE
		- Définir et formaliser les principes d'intervention des professionnels autour du PPI
		- Définir les modalités de diffusion en direction des personnels, usagers et familles
		- Mener une étude sur l'évolution de la population et ses besoins pour adapter l'offre de service
		- Poursuivre les efforts en termes de formation et d'amélioration de la communication interne
		- Développer l'analyse des pratiques, les réseaux professionnels inter-EHPAD, la pluridisciplinarité autour des PPI
	2. L'ouverture de l'établissement ou du service sur son environnement institutionnel, géographique, socioculturel et économique	- Mettre à jour le DUERP
		- En lien avec la politique du pôle PA, conforter les échanges avec les autres EHPAD de la Fondation et favoriser les approches mutualisées
	3. personnalisation de l'accompagnement, expression et participation individuelle et collective des usagers	- Valoriser le travail réalisé en matière de signalétiques et repérages dans les locaux en élaborant un support adapté
		- Engager des travaux de réfection
		- Améliorer la qualité thermique des repas
		- Poursuivre la réflexion engagée au niveau du pôle pour arrêter le cadre de référence du PPI et l'expérimenter à partir de la solution logicielle (TITAN) qui a priori permettrait sa formalisation, son suivi
		- Mener une réflexion autour de la fonction de coordinateur de projet/référent
		- Encourager les coopérations pluridisciplinaires pour élaborer le PPI
		- Mieux préparer les CVS en facilitant le rôle de représentation des usagers élus, planifier les réunions annuellement
		- Pérenniser les enquêtes de satisfactions
- Mettre en place et favoriser la tenue des commissions "menus" et "animation"		
- Définir les modalités de co-construction, de suivi... du PPI avec l'utilisateur et/ou son entourage et adapter l'organisation, mobiliser les RH nécessaires pour assurer des prises en charge plus différenciées		
4. La garantie des droits et la politique de prévention et de gestion des risques	- Améliorer le pré-accueil pour favoriser l'expression d'un consentement éclairé et l'intégration	
	- réflexion avec le comité éthique face à la prise de risque que peut envisager l'établissement quant à la liberté/sécurité et protection/autonomie des résidents	

Résidence PEN ALLE
2014-2018

Les axes d'amélioration concernant l'évaluation interne	- Le plan d'action peut être complété pour permettre un meilleur suivi des actions mises en œuvre
	- Revoir la composition du groupe de travail et sa mobilisation dans une logique plus participative
	- Mobiliser les ressources temps nécessaires pour que le groupe de travail puisse se réunir de façon régulière
	- Développer et formaliser de façon plus précise l'organisation de la mise en œuvre et suivi des actions d'amélioration
	- Mettre en place une réunion annuelle pour leur permettre de s'approprier la démarche et de valoriser leur travail
	- Revoir le circuit de validation et de priorisation des actions qui peut s'avérer lourd pour les responsables d'établissements
	- Mettre en place une technicienne qualité au niveau du pôle, personne ressource pour la responsable d'établissement

Résidence PEN ALLE
2014-2018

Nos axes	Promotion de l'Autonomie	Réaliser des travaux de mise aux normes et d'accessibilité
		Revoir l'aménagement et la décoration des espaces collectifs
	Qualité de vie	Favoriser les échanges et la bonne entente avec les familles
		Conforter la sécurité autour de la restauration
		Promouvoir la communication entre les usagers et les salariés
	Qualité de la Santé	Personnaliser l'accompagnement en soin
		Poursuivre l'adaptation à la législation concernant le circuit du médicament
		Développer les relations avec les professionnels de santé extérieurs
		Former et informer les salariés pour évaluer les prises en charge spécifiques
		Proposer une prise en charge spécifique Alzheimer
		Proposer un soutien aux proches des résidents
	Participation sociale des résidents	Proposerr un soutien aux proches des résidents
		Proposer un soutien aux professionnels
		Personnaliser l'accompagnement en associant les résidents au choix et décisions prises les concernant
	Personnalisation de l'accompagnement	Proposer un soutien aux bénévoles dans l'accompagnement des résidents
		Développer l'ouverture sur l'extérieur
		Assurer la coordination autour du résident au sein de l'établissement
		Assurer un accompagnement correspondant aux attentes des résidents
	Garantie des droits	solliciter l'utilisateur et son entourage
		proposer une prise en charge personnalisée spécifique Alzheimer
Assurer le droit au respect de la confidentialité		
Assurer le droit à un accompagnement global		
Assurer le droit à l'expression		
Assurer le droit à l'information		
Assurer le droit au respect		
Faire valoir les droits des usagers		
Assurer le respect de l'intimité des résidents		
Communiquer quant aux droits des résidents		
Participation des usagers	Recueillir l'expression des usagers et des familles	
Protection des personnes	Promouvoir une démarche de questionnement éthique	
	Conforter la sécurité des personnes et des locaux	
Prévention des risques liés à la vulnérabilité	Former et informer pour prévenir les risques infectieux	
	Promouvoir l'amélioration continue de la qualité	
	Promouvoir la bientraitance	

Résidence PEN ALLE
2014-2018

Améliorer l'accompagnement de la fin de vie	Former et informer les salariés sur l'accompagnement de fin de vie
	Engager des partenariats avec des services spécialisés en soins palliatifs
	Préparer l'accompagnement de fin de vie